

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017

L'an Deux Mille Dix-Sept le 19 juin à 15 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 12 juin 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur RAOUX Claude,

**Secrétaire de séance : Mme CALERO Marie**

Mme BOMPARD	Mme MOREL-PIETRUS	M. MALAPERT
M. RAOUX	Mme MATHIEU	Mme PECHOUX
Mme LAVALLEE	Mme GRANDO	Mme PONCET
Mme NERSESSIAN	Mme PLAN	Mme GUTIEREZ
M. MICHEL	M.BESNARD	M. FIORI
Mme FOURNIER	Mme SIBEUD	Mme FARJON-DESFONDS
M. VASSE	M. MORAND	M. ZILIO
M. MERTZ	M. MARTIN	

**Représentés :**

Mme CALERO	par	Mme BOMPARD
M. MASSART	par	Mme NERSESSIAN
M. BEGUE	par	M. MERTZ
M. DUMAS	par	M. RAOUX
Mme PLAZY	par	M. MORAND
M. POIZAC	par	M. MICHEL
M. RODRIGUEZ	par	Mme PLAN
M. LAMBERTIN	par	M. ZILIO
Mme BOUCLET	par	Mme FARJON-DESFONDS

**Absente :** Mme PETRINI-CAMILLO

## **QUESTION N° 01 – ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE**

Vu l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,  
Considérant que cette séance comporte notamment l'adoption des Comptes Administratifs du Budget Principal et des Budgets Annexes pour l'exercice 2016, il y a lieu de procéder à l'élection d'un Président de Séance.

**Candidature : *M. RAOUX Claude***

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions** : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS (2 voix)

## **QUESTION N° 02 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-15,  
Afin de désigner un Secrétaire de Séance, l'Assemblée est invitée à voter.

**Candidature : *Mme CALERO Marie***

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions** : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 03 – MARCHES D'ASSURANCES – CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES VILLE DE BOLLENE / C.C.A.S. DE BOLLENE – CONVENTION CONSTITUTIVE – ADOPTION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- abroger la délibération n° 03 du 21 mars 2017,
- adopter la convention constitutive du groupement de commandes à passer avec le C.C.A.S. de Bollène aux conditions énoncées ci-dessus,
- autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi et à l'exécution de ce dossier.

**Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés**

**QUESTION N° 04 – ACQUISITION – PROPRIETE DE MME DELCHER – PARTIE PARCELLES SECTION D N° 1286 ET N°1287 CHEMIN DE LA LEVADE**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
  - acquérir une partie des parcelles cadastrées section D n° 1286 et n° 1287 d'une superficie totale de 180 m<sup>2</sup> appartenant à Mme Mireille DELCHER, située chemin de la Levade, pour un montant de 5 400 €.
- Les frais relatifs à l'établissement du document d'arpentage et à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la Commune.  
Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.
- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés**

**QUESTION N° 05 – ACQUISITION – PROPRIETE DE L'INDIVISION DELCHER – PARTIE PARCELLE SECTION BC N° 395  
RUE ALPHONSE DAUDET**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- acquérir une partie de la parcelle cadastrée section BC n° 395 d'une superficie de 102 m<sup>2</sup> appartenant à l'indivision DELCHER, située rue Alphonse Daudet, pour un montant de 3 060 €.

Les frais relatifs à l'établissement du document d'arpentage et à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la Commune.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés**

**QUESTION N° 06 – CESSION A M. ET MME GOMEZ – PARTIE PARCELLE SECTION AS N° 372 – ALLEE DES AMANDIERS**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- céder à M. et Mme Jean-Paul et Claude GOMEZ une partie de la parcelle communale cadastrée section AS n° 372 d'une superficie de 20 m<sup>2</sup>, située allée des amandiers, pour un montant de 500 €.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés**

### **QUESTION N° 07 – CESSION A MME SANTA-CRUZ – PARTIE PARCELLE SECTION AS N° 372 – ALLÉE DES AMANDIERS**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- céder à Mme Dolores SANTA-CRUZ une partie de la parcelle communale cadastrée section AS n° 372 d'une superficie de 72 m<sup>2</sup>, située allée des Amandiers, pour un montant de 1 800 €.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés**

### **QUESTION N° 08 – CESSION A M. ET MME SCOTTO DI UCCIO – PARTIE PARCELLE SECTION AS N° 372 – ALLEE DES AMANDIERS**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- céder à M. et Mme Olivier et Monique SCOTTO DI UCCIO une partie de la parcelle communale cadastrée section AS n° 372 d'une superficie de 273 m<sup>2</sup>, située allée des Amandiers, pour un montant de 6 825 €.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés**

## **QUESTION N° 09 – CESSION A M. ET MME PHILIP – PARTIE PARCELLE SECTION AS N° 372 – ALLEE DES AMANDIERS**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- céder à M. et Mme Eugène et Hélène PHILIP une partie de la parcelle communale cadastrée section AS n° 372 d'une superficie de 94 m<sup>2</sup>, située allée des Amandiers, pour un montant de 2 350 €.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

### **Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés**

## **QUESTION N° 10 – CESSION PROPRIETE COMMUNALE – PARTIE PARCELLE SECTION AH N° 1 – RUE PAUL CEZANNE ORGANISATION D'UNE CONSULTATION – ADOPTION DU CAHIER DES CHARGES**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter le cahier des charges de la consultation préalable à la cession d'un terrain à bâtir, issu d'une partie de la parcelle communale cadastrée section AH n° 1, d'une superficie de 560 m<sup>2</sup>, situé rue Paul Cézanne, pour un prix moyen de 61 000 €,
- donner son accord sur la composition du Comité Technique proposée ainsi qu'il suit :
  - le Maire qui en assurera la présidence,
  - l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement Urbain,
  - l'Adjoint délégué aux Travaux,
  - le Directeur Général des Services,
  - les techniciens du domaine de l'Urbanisme et des travaux et toute personne compétente.

Il est précisé que pour valider la cession du bien, le Conseil Municipal sera à nouveau invité à délibérer.

- autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette consultation et à prendre toutes les dispositions nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions :** Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS-FARJON (2 voix)

**Contre :** M. FIORI

**QUESTION N° 11 – CENTRE DE VACANCES – DESAFFECTATION – DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC – PARCELLES SECTION ZN N° 45, N° 86 ET ZM N° 4 – QUARTIER LES DRAYES – VASSIEUX EN VERCORS**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- constater la désaffectation du centre de vacances de la ville de Bollène qui, situé quartier Les Drayes sur la commune de Vassieux en Vercors (26420) et composé des parcelles cadastrées section ZN n° 45, n° 86 et ZM n° 4 pour une superficie totale de 205 735 m<sup>2</sup>, n'est plus affecté à un service public depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015,
- approuver le déclassement du domaine public du centre de vacances,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Contre :** Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, M. FIORI, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS-FARJON (2 voix)

**QUESTION N° 12 – CESSION A LA SCI VASSIEUX – CENTRE DE VACANCES – PARCELLES SECTION ZN N° 45, N° 86 ET ZM N° 4 QUARTIER LES DRAYES –VASSIEUX EN VERCORS**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- céder à la S.C.I VASSIEUX, pour un montant de 452 290,08 €, le centre de vacances situé quartier Les Drayes sur la commune de Vassieux en Vercors (26420), composé des parcelles communales cadastrées section ZN n° 45, n° 86 et ZM n° 4, d'une superficie totale de 205 735 m<sup>2</sup>.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstention** : M. BESNARD

**Contre** : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, M. FIORI, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS-FARJON (2 voix)

**QUESTION N° 13 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – TRANSFORMATIONS / CREATIONS / SUPPRESSION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours, aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions** : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS (2 voix)



**QUESTION N° 14 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS – ANNEE 2016 – ADOPTION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- adopter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets pour l'année 2016, ci-annexé.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions** : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 15 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ANNEE 2016 – ADOPTION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- adopter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'année 2016, ci-annexé.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions** : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 16 – SERVITUDES – IMPLANTATION D'UNE CANALISATION SOUTERRAINE POUR LE RENOUVELLEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA RESIDENCE VICTOR BACH – PARCELLE SECTION AC N° 35 - BOLLENE ECLUSE – CONVENTION VILLE DE BOLLENE / ENEDIS – ADOPTION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter la convention de mise à disposition à passer avec ENEDIS pour l'implantation d'une canalisation souterraine sur la parcelle communale cadastrée section AC n° 35, Bollène Ecluse, aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur,
- autoriser le Maire à signer la convention de servitudes à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier,
- autoriser le Maire à signer les actes authentiques à intervenir et tous les documents nécessaires.

**Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés**

**QUESTION N° 17 – OFFICE DE TOURISME – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES – ANNEE 2016**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter le rapport annuel d'activités de l'Office de Tourisme pour l'année 2016, ci-annexé.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions** : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 18 – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – ACTIVITES AUTOUR DE LA LECTURE – CONVENTION VILLE DE BOLLENE/E.H.P.A.D. DU CENTRE HOSPITALIER LOUIS PASTEUR DE BOLLENE – ADOPTION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter la convention à passer avec l'E.H.P.A.D. du Centre Hospitalier Louis Pasteur de Bollène dans le cadre de séance de lecture à voix haute, aux conditions énoncées ci-dessus,
- autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier,

**Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés**

**QUESTION N° 19 – POLITIQUE DE LA VILLE – CONTRAT DE VILLE 2015-2020 – PROGRAMMATION 2017 – PREMIERE TRANCHE DE SUBVENTIONS**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- verser la participation communale (première tranche) pour l'exercice 2017 aux partenaires visés dans le tableau ci-dessus. Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Contre : M. BESNARD**

**QUESTION N° 20 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – ETAT DES TRAVAUX – ANNEE 2016  
INFORMATION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

**PREND ACTE :**

- de l'état des travaux 2016 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, tel qu'énoncé ci-dessus.

**QUESTION N° 21 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE FOURRIERE AUTOMOBILE – ANNEE  
2016 – ADOPTION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- adopter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service Fourrière Automobile pour l'année 2016 ci-annexé.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions :** Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 22 – SUPPRESSION DU MARCHE HEBDOMADAIRE – CREATION D'UN NOUVEAU MARCHE  
HEBDOMADAIRE**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- supprimer le marché communal hebdomadaire du lundi à compter du 8 août 2017,
- créer un marché communal hebdomadaire, le vendredi, installé place du 18 juin 1940 à compter du 18 août 2017,

- autoriser le Maire à prendre toutes les mesures utiles pour la mise en place du nouveau marché communal hebdomadaire et à signer tout document relatif à ce dossier.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions** : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**Contre** : M. FIORI

**QUESTION N° 23 – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2016 – COMPTE DE GESTION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- approuver le Compte de Gestion 2016 – Budget Principal, tel que présenté,
- déclarer que le Compte de Gestion – Budget Principal, dressé pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions** : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 24 – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2016 – COMPTE ADMINISTRATIF**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver le Compte Administratif 2016 – Budget Principal, tel que présenté,
- arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.



## **QUESTION N° 26 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2016 – COMPTE DE GESTION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- approuver le Compte de Gestion 2016 – Budget Annexe Assainissement, tel que présenté,
- déclarer que le Compte de Gestion – Budget Annexe Assainissement, dressé pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions :** Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

## **QUESTION N° 27 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2016 – COMPTE ADMINISTRATIF**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver le Compte Administratif 2016 – Budget Annexe Assainissement, tel que présenté,
- arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

**Mme le Maire sort de la séance et ne participe pas au vote.**

### **Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstention** M. FIORI

**Contre :** Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 28 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – AFFECTATION DU RESULTAT  
– SECTION DE FONCTIONNEMENT**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 – Budget Annexe Assainissement – comme suit :

**AFFECTATION C/1068 :**                      **533 564,15 €**  
Excédent de fonctionnement capitalisé

**AFFECTATION C/002 :**                      **361 720,20 €**  
Excédent de fonctionnement reporté

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstention** M. FIORI

**Contre** : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 29 – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2017 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- adopter le Budget Supplémentaire 2017 « Budget Principal ».



<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>OPERATIONS REELLES</b>	<b>OPERATIONS ORDRES</b>	<b>TOTAL</b>
Dépenses	335 152,00 €	2 960 255,29 €	<b>3 295 407,29 €</b>
Recettes	3 295 407,29 €		<b>3 295 407,29 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	7 707 369,08 €	138 590,00 €	<b>7 845 959,08 €</b>
Recettes	4 747 113,79 €	3 098 845,29 €	<b>7 845 959,08 €</b>
<b>TOTAL</b>			
Dépenses	8 042 521,08 €	3 098 845,29 €	<b>11 141 366,37 €</b>
Recettes	8 042 521,08 €	3 098 845,29 €	<b>11 141 366,37 €</b>

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstention** M. BESNARD

**Contre** : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

### QUESTION N° 30 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2017 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- adopter le Budget Supplémentaire 2017 « Budget Annexe Assainissement ».

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>Total</b>
Dépenses	0	0	<b>0</b>
Recettes	0	0	<b>0</b>
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses	1 340 000 ,00	0	<b>1 340 000,00</b>
Recettes	1 340 000,00	0	<b>1 340 000,00</b>
<b>Total</b>			
Dépenses	1 340 000,00	0	<b>1 340 000,00</b>
Recettes	1 340 000,00	0	<b>1 340 000,00</b>

#### Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

**Abstention** M. FIORI

**Contre** : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

### QUESTION N° 31 – OFFICE DE TOURISME – EXERCICE 2016 – COMPTE DE GESTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- approuver le Compte de Gestion 2016 du budget de l'Office de Tourisme, tel que présenté,

-déclarer que le Compte de Gestion du budget de l'Office de Tourisme dressé pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions** : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, M. FIORI, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 32 – OFFICE DE TOURISME – EXERCICE 2016 – COMPTE ADMINISTRATIF**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver le Compte Administratif 2016 du Budget de l'Office de Tourisme, tel que présenté,
- arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

**Mme le Maire sort de la séance et ne participe pas au vote.**

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstention** M. FIORI

**Contre** : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 33 – OFFICE DE TOURISME – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – AFFECTATION DU RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 du Budget de l'Office de Tourisme comme suit :

**AFFECTATION C / 001 :** 28 963,08 €

Excédent d'investissement reporté

**AFFECTATION C / 002 :** 8 868,30 €

Excédent de fonctionnement reporté

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstention** M. FIORI

**Contre** : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 34 – BUDGET ANNEXE ZAC PAN EURO PARC – EXERCICE 2016 – COMPTE DE GESTION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- approuver le Compte de Gestion 2016 – Budget ZAC PAN EURO PARC, tel que présenté,
- déclarer que le Compte de Gestion – Budget ZAC PAN EURO PARC, dressé pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Ne prennent pas part au vote** : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**Abstention** M. BESNARD

**Contre** : M. FIORI

**QUESTION N° 35 – BUDGET ANNEXE ZAC PAN EURO PARC – EXERCICE 2016 – COMPTE ADMINISTRATIF**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver le Compte Administratif 2016 – Budget Annexe ZAC PAN EURO PARC, tel que présenté,

- arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Mme le Maire sort de la séance et ne participe pas au vote.**

**Ne prennent pas part au vote** : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**Abstention** M. BESNARD

**Contre** : M. FIORI

**QUESTION N° 36 – BUDGET ANNEXE ZAC PAN EURO PARC – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – AFFECTATION DU RESULTAT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 – Budget Annexe ZAC PAN EURO PARC – comme suit :

**AFFECTATION C/1068 :** **682 362,54 €**

Excédent de fonctionnement capitalisé

**AFFECTATION C/002 :** **0 €**

Excédent de fonctionnement reporté

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Ne prennent pas part au vote** : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**Abstention** M. BESNARD

**Contre** : M. FIORI

## **QUESTION N° 37 – DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE – EXERCICE 2016 – RAPPORT**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver les termes du rapport sur la Dotation de Solidarité Urbaine 2016, ci- annexé,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

### **Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions :** Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, M. FIORI, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

## **QUESTION N° 38 – ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D’HABITATION – ABROGATION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- ne plus assujettir à la taxe d’habitation les logements vacants depuis plus de 2 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition,
- abroger la délibération du 21 septembre 2006,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

### **Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions :** Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, M. FIORI, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**QUESTION N° 39 – HOPITAL LOCAL DE BOLLENE – CONSTRUCTION DE 90 LOGEMENTS ET 90 PLACES/LITS RUE ALPHONSE DAUDET – PRET DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS – GARANTIE D'EMPRUNT**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- accorder sa garantie au prêt contracté par l'Hôpital Local de Bollène auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les conditions précisées ci-dessus,
- engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt, conformément aux dispositions précitées,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés**

**QUESTION N° 40 – EDUCATION – INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT – DUE AUX INSTITUTEURS (I.R.L.) – PRISE EN CHARGE DE LA MAJORATION PAR LA COMMUNE DE BOLLENE – AVIS**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- émettre un avis favorable sur les montants de l'I.R.L. mentionnés ci-dessus pour l'année 2016, identiques à ceux de l'année 2015,
- émettre un avis défavorable sur la prise en charge par la Commune de la majoration de 63,81 € par instituteur ayant droit à cette majoration,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions :** Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)

**Contre :** M. FIORI

**QUESTION N° 41 – MUTUALISATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS COMMUNES DE BOUCHET ET BOLLENE – CONVENTION – ADOPTION**

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- conventionner avec la commune de Bouchet pour la mutualisation des services d'ADS (Application du Droit des Sols),
- autoriser le Maire à prendre toutes mesures utiles pour la mise œuvre de cette mutualisation, à signer la convention et tout document nécessaire.

**Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés**

**Abstentions :** Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, M. FIORI, Mme BOUCLET, Mme FARJON- DESFONDS (2 voix)